

Participez à l'Assemblée Générale et devenez adhérent

de Cap Autonomie Santé

étape 1

Participez à l'AG

en complétant
votre bulletin de
participation ici



étape 2

Adhérez à CapAS

en complétant
votre bulletin
d'adhésion ici



Seuls les adhérents peuvent voter et
candidater au Conseil d'Administration

étape 3

Pouvoir de voter

- en étant présent
aux AG et à jour
de l'adhésion
- ou en complétant
un pouvoir ici



étape 4

Restez informé

Pour vous faire
connaître, complétez
votre fiche contact



auprès de
c.baron@capautonomiesante.bzh